



Responsables :

Professeur Marie Goré

Conditions d'admission :

Bac+4

Volume horaire :

207 heures

ECTS : 60

Calendrier :

S1 : octobre-décembre

S2 : janvier-mars

Examens :
au fil de l'eau

Procédure d'admission :

www.u-paris2.fr

Master 2 Droit français et européen

Le Master 2 Droit français et européen permet à des étudiants étrangers francophones d'acquérir une formation générale aux principes du droit français et du droit européen ainsi qu'aux méthodes de recherche françaises.

Conditions d'accès

Le Master 2 est ouvert aux étudiants :

- Des formations dispensées par Paris 2 dans un pays étranger non francophone ou du DSU (mention AB au minimum)
- D'universités étrangères titulaires d'un diplôme équivalent à une maîtrise ou à un Master.

Avant de candidater dans le diplôme, les étudiants titulaires de diplômes étrangers doivent effectuer une demande en ligne de reconnaissance des diplômes auprès du service de l'Action Internationale de l'Université de Paris 2.

Niveau de langue requis : C2 sous réserve de dispenses (voir site de l'Université –venir étudier à Paris 2)

Programme

5 cours magistraux (5x20h)

- Règlement des litiges : droits français et européen
- Droit des activités économiques
- Droit public français
- Droit de l'Union européenne
- Droits et libertés fondamentaux

2 enseignements méthodologiques (2x 40h)

- Droit civil : biens, contrats et responsabilité
- Droit des affaires : sociétés et entreprises en difficulté

1 cours parmi (25h)

- Droit des contrats d'affaires
- Droit de la consommation
- Droit du travail
- Droit de la concurrence
- Droit bancaire et financier

Méthodologie du mémoire / rapport de stage (2h)

Les étudiants rédigent un mémoire de recherche ou effectuent un stage d'une durée de 2 à 4 mois (rapport de stage)



Contrôle des connaissances

Sur chaque cours magistral : interrogation orale (note sur 20).

Sur les enseignements méthodologiques :

Epreuve écrite de 3 heures (note sur 20) sur l'un des enseignements méthodologiques (Droit civil : biens, contrat et responsabilité ou Droit des affaires : sociétés et entreprises en difficulté) au choix de l'étudiant et contrôle continu sur l'enseignement méthodologique correspondant (note sur 20).

Epreuve d'exposé-discussion (note sur 20) sur l'enseignement méthodologique (Droit civil : biens, contrat et responsabilité ou Droit des affaires : Sociétés et entreprises en difficulté) non choisi à l'épreuve écrite et contrôle continu sur l'enseignement méthodologique correspondant (note sur 20).

Cet exposé-discussion doit permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à la bonne insertion de ses connaissances dans le champ disciplinaire de l'école doctorale de droit privé dont relève le master.

Sur le cours choisi en option par l'étudiant : interrogation orale (note sur 20).

Mémoire de recherche ou rapport de stage (à l'issue d'un stage de deux mois minimum) donnant lieu à une soutenance en juin devant un jury (note sur 40).

Sur autorisation du responsable du Master, cette soutenance peut être reportée en septembre.

L'étudiant est admis s'il obtient au moins 120 points sur 240.
Une seule session d'examens est organisée.

Le diplôme est délivré avec la mention :

Passable (note moyenne égale ou supérieure à 10/20),

Assez bien (note moyenne égale ou supérieure à 13/20),

Bien (note moyenne égale ou supérieure à 15/20)

Très bien (note moyenne égale ou supérieure à 17/20).